

211C0090

FR0000038176-OP030-RO11

25 janvier 2011

Résultat de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.

PRODEF

(Euronext Paris)

La Banque de Gestion Privée Indosuez a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société PRODEF, soit du 11 au 24 janvier 2011 inclus, la société J2F Finances a acquis sur le marché 36 actions PRODEF au prix de 1 040 € par action.

A la clôture de l'offre, M. Jean Fiévet détient, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société J2F Finances qu'il contrôle, et de concert avec certains membres de la famille Fiévet et les sociétés qu'ils contrôlent, 46 734 actions PRODEF représentant 78 236 droits de vote, soit 98,08% du capital et 98,35% des droits de vote de cette société¹, selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
M. Jean Fiévet	7 725	16,21	15 450	19,42
J2F Finances	15 167	31,83	15 168	19,07
<i>Sous-total M. Jean Fiévet</i>	<i>22 892</i>	<i>48,04</i>	<i>30 618</i>	<i>38,49</i>
M. Bernard Fiévet	8 863	18,60	17 721	22,28
Famille Fiévet	1 638	3,44	3 215	4,04
Serfi	9 421	19,77	18 842	23,69
Sodifa Les Epinettes	3 920	8,23	7 840	9,86
Total de concert	46 734	98,08	78 236	98,35

Les actions PRODEF sont radiées d'Euronext Paris ce jour, 25 janvier 2011, date à laquelle, conformément aux dispositions des articles 237-1 et suivants du règlement général, les actions non présentées à l'offre publique de retrait par les actionnaires minoritaires sont transférées à l'initiateur de l'offre.

¹ Sur la base d'un capital composé de 47 650 actions représentant 79 545 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.